



CONSEIL GENERAL

Commission : Edilité, urbanisme et agglomération

Président : Alexis Gex-Fabry

Rapport d'activités 2014 et objectifs 2015

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,
Chers collègues,

La commission d'édilité, d'urbanisme et d'agglomération vous soumet son rapport d'activités pour l'année 2014 et vous communique ses objectifs futurs, notamment pour l'année 2015.

1. Composition

La Commission d'édilité, d'urbanisme et d'agglomération est composée de :

<i>Membres</i>	<i>Fonction</i>	<i>Adresse E-mail</i>
Gex-Fabry Alexis	président	alexis.gex-fabr@bluewin.ch
Hohenauer-Udriot Maryline	secrétaire	hmaryline@netplus.ch
Delaloye Gilles	membre	gilles@delaloye.ch
Morisod David	membre	david.morisod@gmail.com
Rouiller-Monay Samuel	membre	rouiller.samuel@neptius.ch
Schönmann Alain	membre	alain.schoenmann@sunrise.ch
Valvona Alain	membre	valvona.a@netplus.ch
Perret Cédric	membre	lespetchs@bluewin.ch
Cottet Pascal	membre	cottetp@yahoo.fr

2. Coûts de fonctionnement

La commission s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2014. Elle s'est rencontrée aux dates suivantes : le 13 février, le 5 mai et le 14 mai 2014.

Un membre n'a pas pu participer à une des séances, sinon l'effectif était au complet.

Pour ses activités 2014, les coûts de fonctionnement de la commission se montent à Fr. 2470.-.

3. Activités de l'année 2014

La commission s'est réunie au sujet de trois dossiers :

1. La commission s'est occupée de questions concernant la transformation et l'agrandissement du centre scolaire des Perraires. M. Olivier Turin, présent à notre séance, nous a présenté le dossier technique. Un deuxième bloc sera collé contre le bâtiment existant sur l'ancien emplacement des containers. La commission a étudié le dossier et a donné avec unanimité un préavis positif à l'acceptation du projet. Actuellement, la construction est en cours. La transformation du bloc existant s'ensuivra.
2. La commission a été mandatée pour rédiger un rapport sur la modification partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions pour les parcelles 1629 et 1630 situées à Nandillers. M. Jean-Pierre Veuthey nous a présenté le projet et a répondu aux questions. Il y a eu discussion, mais la commission n'a pas pris position. Une deuxième séance devait avoir lieu, mais fut annulée suite à l'abandon du projet par le requérant.
3. Les commissions Agglo des conseils générales de Monthey et Collombey-Muraz ont été réunies une fois dans l'année 2014, au sujet du nouveau tracé de l'AOMC. La variante retenue par l'OFT prévoit un passage du train sous le Corbier et l'abandon du centre du village. Les frais de Fr. 107'000'000 seront à 90% couverts par la confédération, les communes et le canton devront se partager les 10% restants.

Les deux Présidents de communes nous ont encore informés d'autres décisions de la confédération concernant la mobilité. Le dossier « Chablais Agglo » a été écarté par la confédération. Malgré tout, l'amendement de 2.9 millions qui était demandé par la commission du National, fut accepté en vote par le Conseil National. Les subventions attendues pour des mesures essentiellement de mobilité douce sur la commune devraient se monter à Fr. 900'000 et la part communale à 2.1 millions.

4. Activités de l'année 2015

La commission continuera à suivre le projet des modifications de tracé de l'AOMC.

Nous nous tenons informés sur les dossiers en cours (p. ex. le plan d'aménagement du centre de Collombey) et sommes prêts à nous réunir sur mandat.

5. Conclusion

La commission remercie tous ses membres et acteurs externes qui ont œuvré en son sein.

Lieu et date : Collombey, le 27 janvier 2015

Alexis Gex-Fabry, Président.

